

Réponse à une consultation 16.09.2024

## **Paquet d'ordonnances environnementales du printemps 2025: position d'economiesuisse**

economiesuisse salue les adaptations proposées dans les différentes ordonnances environnementales et propose des ajustements ciblés. Il est important de disposer d'une planification globale dans le domaine de l'aménagement des cours d'eau, qui couvre à la fois la protection contre les crues, l'utilisation de l'eau, l'approvisionnement en eau potable et des exigences environnementales. Dans le domaine de la gestion des déchets, il est indispensable, dans l'esprit de l'économie circulaire, de faire preuve d'une certaine flexibilité en ce qui concerne l'exportation de déchets lorsqu'une valorisation respectueuse de l'environnement n'est pas possible à l'échelle nationale. En même temps, il convient de renforcer de manière ciblée les capacités nationales en matière d'élimination des déchets afin d'encourager l'utilisation de combustibles alternatifs. Les adaptations dans les domaines de l'assainissement des sites contaminés et de la pollution des sols sont utiles pour concilier la protection de l'environnement et les intérêts économiques.